

Les Vitrines de Nancy
24 rue St-Dizier
54000 NANCY
03.83.36.34.34
lesvitrinesdenancy@gmail.com



CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

Applicables aux Chèques Cadeaux Vitrines de Nancy (VdN)

COMMANDE

Le bon de commande doit être correctement et entièrement rempli pour être pris en compte : avec les coordonnées de l'acheteur, dont la personne réceptionnant les colis (nom et téléphone), l'adresse de livraison et de facturation, les spécificités. Il doit préciser le ou les évènement(s) concerné(s), doit être signé, et enfin comporter le cachet de l'organisme.

MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement peut se faire par chèque (libellé à l'ordre des Vitrines de Nancy), par virement bancaire (coordonnées du compte sur le bon de commande), en espèces ou en carte bleue via le site internet.

TRAITEMENT DE LA COMMANDE ET REGLEMENT

Les VdN se réservent le droit de ne traiter la commande qu'à compter de la réception effective du bon de commande et du règlement. Ainsi, ils doivent être reçus avant l'envoi des chèques cadeaux, sauf conditions particulières stipulées dans le bon de commande.

Toute condition particulière devra faire l'objet d'un accord écrit et signé par les Vitrines de Nancy.

EXPEDITIONS ET FRAIS FIXES

Les VdN se réservent le choix du mode de transport. L'acheteur peut demander **à ses frais** un autre moyen à condition de le préciser sur le bon de commande.

Les frais de port et de manutention sont de 3 € pour toute commande inférieure à 100€ et 5 € pour toute commande supérieure à 100€.

RESERVE DE PROPRIETE

Les Vitrines de Nancy se réservent la propriété intégrale des marchandises jusqu'au paiement total du prix, voire des intérêts, par le client.

Les Vitrines de Nancy se réservent le droit de mettre fin à leurs relations commerciales avec tout client manquant à ses obligations et ce, sans préavis ni indemnités.

CONDITIONS D'ACHATS

Tarifs prix nets non soumis à TVA.

RESPONSABILITES

L'acheteur sera considéré comme le seul responsable de l'utilisation de ses chèques cadeaux.

Toute demande d'un autre interlocuteur pour le compte de l'acheteur ne peut être acceptée.

Il est interdit de revendre les produits commandés.

RECLAMATIONS

Sous peine d'irrecevabilité, toute contestation de facture ou des présentes CGV doit être réalisée par écrit en recommandé avec accusé de réception dans un délai de 30 jours à compter de la réception des produits.

Tout dommage éventuel constaté à réception de la marchandise doit faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception dans les 5 jours, et doit être renvoyée dans le mois suivant la livraison.

Tout produit périmé, perdu ou volé ne peut ensuite donner lieu ni à échange ni à remboursement.

RETOURS ET ECHANGES

Les produits dont la date de validité est dépassée doivent faire l'objet de signalement auprès des VdN qui sont habilitées à pouvoir apposer un tampon permettant la prolongation éventuelle. Aucun échange ou remboursement ne pourra être fait après commande et réception des chèques cadeaux.

TRIBUNAL COMPETENT

Pour tout litige et contestation, de quelque nature qu'il soit (exécution ou interprétation des présentes CGV), le seul tribunal compétent sera le Tribunal de Commerce de Nancy. Cette attribution de juridiction vaut même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

HEURES D'OUVERTURE (HORS PERIODE DE NOEL)

SIEGE : Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

OFFICE DU COMMERCE : Du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h (17h le vendredi)